

EDITO

C'est l'automne ! La rentrée est plutôt chargée par l'actualité, quelle soit politique ou événementielle : le retour de vacances, la reprise de travail, la rentrée scolaire, les feuilles d'impôts, la reprise des activités dans les associations, les compétitions de judo, athlétisme, basket, hand-ball, volley-ball, Foot, et surtout le rugby ou rudy (pour le sud) quelle équipe, va gagner la coupe du monde ? Nos bleus vont-ils atteindre la marche la plus haute ?

Ces sportifs que nous évoquons, travaillent en équipe, sinon ils feraient un sport individuel. Le champion du 100 mètres qui court très vite d'un point à un autre est une énergie perdue ! Marquer un essai après une progression un peu moins rapide, mais avec des échanges sur le parcours, c'est un travail collectif ou tout le monde a participé et est fier de sa contribution.

Pour ce qui est de nos associations, comme dans une mêlée, si chaque équipier pousse dans la direction qui lui plaît et différente de son voisin, nous allons avoir du mal à tenir debout face à l'adversaire.

Nous ne devons pas oublier que nous sommes près de 12 millions de bénévoles qui œuvrons dans 1 million d'associations. Nous sommes près de 31% dans l'animation culturelle et de loisirs, pour 25% dans l'animation sportive. Les 44% restants se répartissent dans la défense des droits, l'action sociale, santé, humanitaire et l'éducation. Comme vous le savez les Foyers Ruraux, figurent dans les deux catégories les plus représentées.

En cette période de reprise, voir de reprise en mains nous dirons certains, est-on garanti de ne pas subir une réforme éclair concernant le statut de nos associations, sur les droits et interdits du bénévolat. Il n'est pas exclu que nous subissions des restrictions budgétaires (réduction des subventions communales et départementales). Pour cela, nous nous devons de rester vigilants et de nous préparer à une éventuelle mobilisation pour défendre nos intérêts. Sachant que nous représentons plus de 700 mille emplois équivalent plein-temps, occupés par 50% de retraités et qui consacrent plus de 4 heures par semaine dans les associations (1% de la population française).

L'esprit d'équipe est important et primordial. Il doit nous permettre d'évoluer sur le terrain de nos activités avec une vision d'ensemble de la situation, et pour pouvoir faire le signe qui permettra à votre coéquipier de réagir, de capter le ballon, et de le mener à l'essai. L'équipe, c'est au niveau local, dans vos communes, mais c'est aussi l'équipe départementale qui est une sélection de volontaires. Les membres sélectionnés sont tout aussi fiers d'appartenir à leur association d'origine qu'à la structure départementale. Ne soyez pas timide ! Vous vous sentez isolés dans votre structure, et loin des autres, prenez contact avec nous, ou directement avec vos voisins.

Le site Internet que nous mettons en place, contient ou contiendra les informations qui vous permettront d'identifier la structure la plus proche, les activités de celle-ci, les responsables avec des coordonnées pour joindre la structure.

La connaissance de son voisinage fait partie des liens de cohésion de nos associations, nous comptons sur vous pour transformer cet essai.

La rentrée est passée, maintenant il faut mettre en pratique ses idées et ses projets.

Christian Papin



SOMMAIRE

- P 1 : Edito—infos diverses
 P 2 : L'utilisation des bases forfaitaires
 P 3: La hausse du point et les nouvelles directives.
 P 4: La vie Fédérale - les assoc. de A à Z
 Connaissez-vous votre Département?
 P5&6 : Infos CAF

RAPPEL

Frontailles est votre journal,
 N'hésitez pas à lui confier vos articles;
 Coup de gueule
 Coup de cœur, matériel à vendre
 Demandes diverses et variées.

Le but de la discussion
 n'est pas la victoire,
 mais l'amélioration.

J. Joubert

Octobre 2007

N° 38

L'utilisation des bases forfaitaires

*Régime particulier aux personnes pratiquant une activité accessoire autre que sportive au sein d'une association de Jeunesse et d'Education Populaire :

Conditions :

- Agrément « Jeunesse et Sports ».
- Activité accessoire rémunérée dans une association.
- Maximum 480 heures par an au sein de l'association.
- Ne concernent que les activités autres que sportives et à l'exception des personnels administratifs, dirigeants et administrateurs salariés et personnels médicaux et paramédicaux.

Base forfaitaire : les cotisations URSSAF sont calculées pour chaque heure de travail sur la base d'une fois la valeur du SMIC en vigueur au 1er janvier de l'année en cours.

D'un commun accord avec le salarié, les cotisations peuvent être calculées sur le salaire brut.

*Régime particulier aux personnes pratiquant une activité sportive au sein d'une association de Jeunesse et d'Education Populaire ou association sportive :

Conditions :

- Agrément « Jeunesse et Sports ».
- Activité rémunérée liée à l'enseignement et à la pratique d'un sport, dans le cadre d'une association de jeunesse et d'éducation populaire agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Ne concernent que les activités sportives et à l'exception des personnels administratifs, dirigeants et administrateurs salariés et personnels médicaux et paramédicaux.

Base forfaitaire : les cotisations URSSAF sont calculées pour chaque heure de travail sur la base d'une assiette forfaitaire mensuelle appréciée par référence à la valeur du SMIC horaire en vigueur au 1er janvier de l'année en cours. (barème 2007 ci-dessous).

D'un commun accord avec le salarié, les cotisations peuvent être calculées sur le salaire brut.

Dans ces deux régimes, la base de calcul pour les cotisations CSG-CRDS (8 %) est la base forfaitaire et de ce fait, elles ne peuvent pas bénéficier de l'abattement de 3 % applicable uniquement si on utilise le salaire brut comme base de calcul des cotisations URSSAF.

Salaire brut mensuel en 2007	Base forfaitaire 2007
Inférieur à 372 €	41 €
Compris entre 372 € et 496 €	124 €
Compris entre 496 € et 662 €	207 €
Compris entre 662 € et 827 €	289 €
Compris entre 827 € et 951 €	414 €
Supérieur à 951 €	Salaire brut

L'association Nangis Lude soutient le groupe « Lud'Afrique » :

5 jeunes ayant pour projet de construire une ludothèque à Niamakoro, banlieue sud de Bamako au Mali. Ils cherchent également des bonnes volontés pour les aider dans la mise en place de leur projet de coopération internationale. Enfin, ils organisent une collecte de jeux et jouets que vous pouvez déposer à la ludothèque pendant les heures d'ouverture au public. Renseignements au 06 84 02 01 86.

Concert de soutien le 27 octobre à 20 h 30 à la salle Dulcie September à Nangis



Directeur de la publication : P. MEKHERBECH
A participé à ce numéro : Toute l'équipe
Adresse : 18, rue Pasteur 77370 Nangis

Rédactrice en chef : O. Delannoy
Titre : Frontailles
ISSN : 1299-3700

Hausse de la valeur du point
Convention Collective Nationale de l'Animation

L'avenant n° 100 du 28 novembre 2006 relatif à la revalorisation de la valeur du point de la convention est étendu par arrêté du 27 mars 2007. Les dispositions sont donc obligatoires pour tous les employeurs et les salariés compris dans le champ d'application de la convention, à savoir :

au 1 ^{er} septembre 2007 :	5,40 euros	au 1 ^{er} septembre 2008 :	5,48 euros
au 1 ^{er} janvier 2008 :	5,45 euros	au 1 ^{er} janvier 2009 :	5,56 euros

Nouvelles directives pour la saison 2007/2008

Dorénavant, les cartes RC/IA parviennent à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne vierges de numéro d'adhérent. Afin de pouvoir identifier la personne, donc l'adhérent du foyer de base, il convient impérativement de nous adresser avec votre commande de cartes, qu'elles soient d'adhésion ou RC/IA, la liste de vos adhérents. Ce système a été mis en place, par la Fédération Nationale, afin de pouvoir déterminer le nombre exact d'adhérents par foyer à n'importe quel moment de la saison.

Nous vous rappelons que cela fait déjà 3 ans que la FDFR 77 vous demande, à plusieurs reprises, les coordonnées de vos adhérents afin de mieux connaître l'activité ou les activités de chacun. Loin de constituer une mesure d'ingérence, elle devait et doit nous permettre de répondre de manière efficace quand un foyer nous demande par exemple ; qui fait de la photo parmi nos adhérents ? Ou encore de savoir, combien cette section compte de membres, afin d'adresser en nombre suffisant les informations que l'association demandeuse souhaite faire passer.

D'autre part, de nombreux foyers, au fil de ces trois dernières années, ont joué le jeu, certains beaucoup moins.... et le pire, c'est le Foyer qui nous adresse la liste de tous ces adhérents au 15 août quand la saison est pratiquement finie... *De qui se moque -t-on !*

Enfin, il y a la cohorte de foyers qui ne se sentent pas concernés ou si peu par le nombre de rappels que nous leur adressons à ce sujet.

Nous vous redonnons les termes de votre bulletin d'adhésion où figure un « **Modèle de liste d'adhérents à fournir à chaque commande de cartes** ».

Pour cette nouvelle saison 2007/2008, les choses doivent changer. Vous devez faire preuve d'un peu plus de discipline. Il s'agit, ne l'oublions pas de la couverture par une assurance de chacun de vos adhérents, dans la pratique de l'activité qu'il a choisi d'exercer. Ces informations sont obligatoires car, lors de chaque vente de cartes, **nous devons rentrer sur le site de la FNFR**, le nom, le prénom, la date de naissance de l'adhérent afin que nous puissions obtenir validation de la carte vendue et par conséquent, le numéro de cette dernière.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidents, faites preuve d'un peu de responsabilité. Nous restons à votre disposition pour toutes vos demandes.



Vos STATUTS commencent à dater,
pensez à les réviser....

Nous avons des modèles à vous proposer.

Le Foyer rural de TOUSSON

RECHERCHE

Un jeune dans le cadre du
SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

« métiers du spectacle » à compter du 1er septembre 2007
Contactez le 01 64 24 76 37

RAPPEL FEDERAL

BAFA

Session de formation générale
du 27 octobre au 3 novembre
coût : 460 €

Session d'approfondissement
du 29 octobre au 3 novembre
« Eveil au conte »
coût : 445 €

FORMATION A THEME

le 24 novembre 2007
« 1,2,3, nous irons au bois »,
Comptines et enfantines
coût : 50 €
repas compris



Connaissez-vous votre Département?

Historiquement

Lorsque ce dernier prince eut échangé sa puissance féodale contre le titre de roi, il aliéna à titre de bénéfices une grande partie de ses possessions et fut obligé, pour consacrer son usurpation, de sacrifier beaucoup de sa puissance réelle à sa puissance nominale. C'est ainsi que se morcelèrent les pays annexés au duché de France. La famille des comtes de Vermandois, qui fut la tige des comtes de Champagne, possédait la Brie, et ses membres prenaient le titre de comtes de Meaux et de Provins. Le Gâtinais eut des comtes particuliers ; il en fut de même du pays de Goësle, dont les comtes prirent plus tard le titre de sires de Dammartin, et du pays de Galvesse, dont la capitale était La Ferté-sous-Jouarre. Seul, le comté de Melun appartenait encore à la royauté au temps du roi Philippe Ier.

Dans la période carolingienne, la contrée s'était couverte de monastères. On sait l'influence de l'Église au Moyen Age ; tandis que, dans la société turbulente et comme en fermentation qui venait de s'établir sur le territoire gaulois, tout était désordre et tyrannie, ce qui restait des lumières et des institutions romaines s'était concentré dans le clergé ; grâce à des donations nombreuses que multiplia l'approche de l'an mille, année marquée d'avance par la superstition populaire comme devant amener la fin du monde, le clergé étendit et consolida sa domination spirituelle et temporelle et sut en user sagement pour apporter quelques remèdes aux maux de la société.

Deux conciles furent tenus à Meaux en 841 et 847, dans lesquels on s'occupa du moyen de repousser les Normands.

LES ASSOC DE A à Z*

Aujourd'hui

Militant

Définition

« Le militant est un adhérent bénévole ou salarié de l'association qui volontairement et explicitement, se reconnaît, fut-ce de manière contestataire et conflictuelle s'il veut les faire évoluer, dans les finalités, buts, modes d'organisation et « styles » d'être et d'agir, individuels et collectifs, de l'association. Le militant est membre actif sur le plan politique, organisationnel, pédagogique, matériel (les tâches humbles et nécessaires de la vie associative quotidienne). Il assure souvent plusieurs tâches et il inscrit son action dans la durée ».

Situation actuelle

Les militants par leur implication dans la société, participent à défendre ou contester les finalités sociales données et certaines formes d'institutions. Certains exercent leur militantisme dans l'accès à la profession.

Cette approche d'une profession qui privilégie la compréhension des déterminants d'une orientation vers un métier encore loin d'avoir achevé son processus de professionnalisation, paraît un modèle qu'il conviendrait d'appliquer à d'autres professions et en premier lieu aux animateurs dont la profession reste encore, du moins en partie, de tradition militante malgré la multiplication des diplômes.

Le militantisme se maintient d'autant plus dans la profession que les sélections effectuées pour entrer en formation le confirment comme élément à prendre en compte. Les entretiens de motivations, les questions posées aux candidats sur leurs expériences passées ont bien pour but de détecter les traces d'une adhésion soutenue à un projet social. Comme parmi les autres travailleurs sociaux, il n'est pas rare de trouver l'amorce de militantisme après un passage dans un mouvement de jeunesse. Si ce passage par une organisation de jeunesse ne suffit pas, en soi, à convaincre un jury de l'existence d'un tempérament d'animateur chez le candidat, le passage par un Accueil Collectif de Mineurs qui implique un BAFA, a toute chance de le convaincre. Même pour un accès à la filière d'animation au niveau V, l'existence d'un tutorat, mise en place sur la base du volontariat, pourrait bien amener les tuteurs à favoriser l'apprentissage de techniques, bien sûr, mais aussi du militantisme.

Beaucoup de militants actuels oeuvrant à titre bénévole ou professionnel dans le domaine de l'éducation populaire ou de l'action culturelle et dans l'action sociale, sont passés, étant jeunes, par les mouvements de jeunesse.